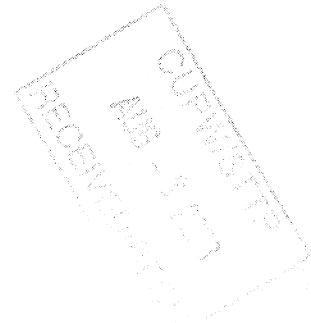


# *Canton de Lingwick*

Lingwick, le 31 juillet 2008

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
377, rue Bank Street  
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3



Madame,  
Monsieur,

**OBJET :**        Résolution municipale

---

Vous trouverez, joint à cette lettre, copie de la résolution 2008-230, adoptée par le conseil municipal du Canton de Lingwick à sa session régulière du 7 juillet 2008.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

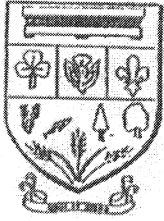
Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

**CANTON DE LINGWICK**

Monique Polard, g.m.a.  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

---

**Canton de Lingwick**  
72, route 108, Lingwick (Québec) J0B 2Z0  
Téléphone : (819) 877-3311 – Télécopieur (819) 877-3315 - Courriel : [canton.lingwick@hsfqc.ca](mailto:canton.lingwick@hsfqc.ca)



# Canton de Lingwick

72, route 108

Lingwick (Québec) J0B 2Z0

## COPIE DE RÉSOLUTION

LUNDI LE 7 JUILLET 2008

Session régulière du conseil municipal du Canton de Lingwick, tenue au 72, Route 108, Lingwick (Québec), lundi le 7 JUILLET 2008 à 19 h 00,  
Présidée par Madame Céline Gagné, mairesse, et à laquelle assistent les conseillers suivants :

M. Marcel Guillemette, M. Claude Després, M. André Poulin, M. Gaston Cloutier, M. Serge Gilbert, M. Jean-Guy Marois, formant quorum.

Mme Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

▲▲▲▲▲▲▲▲

RÉSOLUTION : 2008-230

### Appui – pour le maintien du service postal public et universel

**ATTENDU QUE** l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur le poste-lettres);

**ATTENDU QUE** si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

**ATTENDU QUE** la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

**ATTENDU QUE** le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégiques et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et **QU'IL SOIT RÉSOLU** que la municipalité du Canton de Lingwick fasse parvenir cette résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

*Copie certifiée conforme au livre des délibérations du Conseil municipal du Canton de Lingwick, du dixième jour de juillet deux mille huit.*

Monique Polard, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Donné à Lingwick, ce 10 juillet 2008

---

Canton de Lingwick

72, route 108, Lingwick (Québec) J0B 2Z0

Téléphone : (819) 877-3311 – Télécopieur (819) 877-3315

Courriel : [canton.lingwick@hsfqc.ca](mailto:canton.lingwick@hsfqc.ca)